

RAPPORT D'ENQUÊTE

**Accident mortel survenu à un travailleur le
17 mars 2014 à l'entreprise Location d'Outils Victo inc.
125, boulevard des Bois-Francs Nord à Victoriaville**

Version dépersonnalisée

**Direction régionale de la Mauricie
et du Centre-du-Québec**

Inspecteurs :

Mathieu Vermot

Paul Lauzière

Date du rapport : 19 novembre 2014

Rapport distribué à :

- Monsieur A, Location d'Outils Victo inc.
- Maître Pierre Belisle, coroner
- Docteure Isabelle Goupil-Sormaly, directrice de la santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec
- Copie pour affichage aux travailleurs.

TABLE DES MATIÈRES

1. RÉSUMÉ DU RAPPORT	1
2. ORGANISATION DU TRAVAIL	3
2.1 STRUCTURE GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT	3
2.2 ORGANISATION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL.....	3
2.2.1 MÉCANISMES DE PARTICIPATION	3
2.2.2 GESTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ	3
3. DESCRIPTION DU TRAVAIL.....	4
3.1 DESCRIPTION DU LIEU DE TRAVAIL.....	4
3.2 DESCRIPTION DU TRAVAIL À EFFECTUER	5
4. ACCIDENT : FAITS ET ANALYSE	6
4.1 CHRONOLOGIE DE L'ACCIDENT.....	6
4.2 CONSTATATIONS ET INFORMATIONS RECUEILLIES	6
4.3 ÉNONCÉS ET ANALYSE DES CAUSES	10
4.3.1 UN TRAVAILLEUR EST COINCÉ LORS DE LA DESCENTE INOPINÉE D'UNE PLATE-FORME ALORS QU'IL EFFECTUE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR UNE PLATE-FORME ÉLÉVATRICE AUTOMOTRICE.....	10
4.3.2 LE POSITIONNEMENT ET LA CONCEPTION DU DISPOSITIF DE DESCENTE D'URGENCE DE LA PLATE-FORME PERMETTENT SON ACTIONNEMENT ACCIDENTEL	11
5. CONCLUSION.....	12
5.1 CAUSES DE L'ACCIDENT	12
5.2 AUTRES DOCUMENTS ÉMIS LORS DE L'ENQUÊTE	12
5.3 SUIVI À L'ENQUÊTE.....	12

ANNEXES

ANNEXE A :	ACCIDENTÉ	13
ANNEXE B :	RAPPORTS D'INSPECTION DE LA PLATE-FORME ÉLÉVATRICE AUTOMOTRICE.....	14
ANNEXE C :	Liste des témoins et des autres personnes rencontrées	24

1. RÉSUMÉ DU RAPPORT**Description de l'accident**

Le 17 mars 2014, vers 15 h, un travailleur effectue des travaux d'entretien sur une plate-forme élévatrice automotrice. Alors qu'il installe des plastiques protecteurs sur l'équipement dans le but de faire des travaux de peinture, il s'appuie contre le dispositif d'abaissement d'urgence, ce qui commande la descente de la plate-forme. Le travailleur est retrouvé coincé au niveau de la tête entre le dessous du plancher de la plate-forme et le dessus du compartiment hydraulique.

Conséquence

Le travailleur décède.



Photo 1 - Aperçu des lieux de l'accident
(Source : CSST)

Abrégé des causes

Un travailleur est coincé lors de la descente inopinée d'une plate-forme alors qu'il effectue des travaux d'entretien sur une plate-forme élévatrice automotrice.

Le positionnement et la conception du dispositif de descente d'urgence de la plate-forme permettent son actionnement accidentel.

Mesures correctives

Le rapport RAP0884988, émis le 19 mars 2014, fait mention d'une première visite des inspecteurs le 17 mars 2014 suite à l'accident de travail. Lors de cette intervention, les inspecteurs relatent les premières informations recueillies et demandent à l'employeur d'effectuer un rappel de sécurité à ses travailleurs sur l'utilisation des butées (sommiers) lors de l'utilisation sécuritaire des plates-formes élévatrices automotrices. Lors de cette même intervention, les inspecteurs demandent à l'employeur de protéger les dispositifs d'abaissement d'urgence afin de protéger leur activation accidentelle.

Le rapport RAP0884992, émis le 28 mars 2014, fait mention d'une visite de suivi le 27 mars 2014 au cours de laquelle les inspecteurs constatent que les correctifs demandés à l'employeur ont tous été apportés.

Le présent résumé n'a pas comme tel de valeur légale et ne tient lieu ni de rapport d'enquête, ni d'avis de correction ou de toute autre décision des inspecteurs. Il ne remplace aucunement l'ensemble du rapport qui devrait être lu en entier. Il constitue un aide-mémoire identifiant les éléments d'une situation dangereuse et les mesures correctives à apporter pour éviter la répétition de l'accident. Il peut également servir d'outil de diffusion dans votre milieu de travail.

2. ORGANISATION DU TRAVAIL

2.1 Structure générale de l'établissement

Location d'Outils Victo inc. est une entreprise qui se spécialise dans la location d'outils et d'équipements de toutes sortes, tant pour les particuliers que les entrepreneurs.

Huit travailleurs sont à l'emploi de l'établissement.

Le travailleur accidenté, monsieur B, agit à titre de mécanicien. [...].

2.2 Organisation de la santé et de la sécurité du travail

2.2.1 Mécanismes de participation

Il existe un comité de santé et de sécurité paritaire (CSS) au sein de l'entreprise. Les rencontres du CSS sont normalement prévues tous les mois.

2.2.2 Gestion de la santé et de la sécurité

L'entreprise fait partie d'une mutuelle de prévention.

Des sessions de formation et d'information sont dispensées aux travailleurs selon la nature de leur travail.

3. DESCRIPTION DU TRAVAIL

3.1 Description du lieu de travail

L'accident survient au 125, boulevard des Bois-Francis Nord à Victoriaville. Le bâtiment en forme de « L » est d'une superficie totale d'environ 835 m². La majorité de la superficie du bâtiment est destinée à l'entreposage des équipements en location ainsi qu'à la partie « commerce ».

L'entretien des équipements s'effectue principalement dans la section garage. L'accident survient dans cette section, tel qu'illustré sur la photo 2.

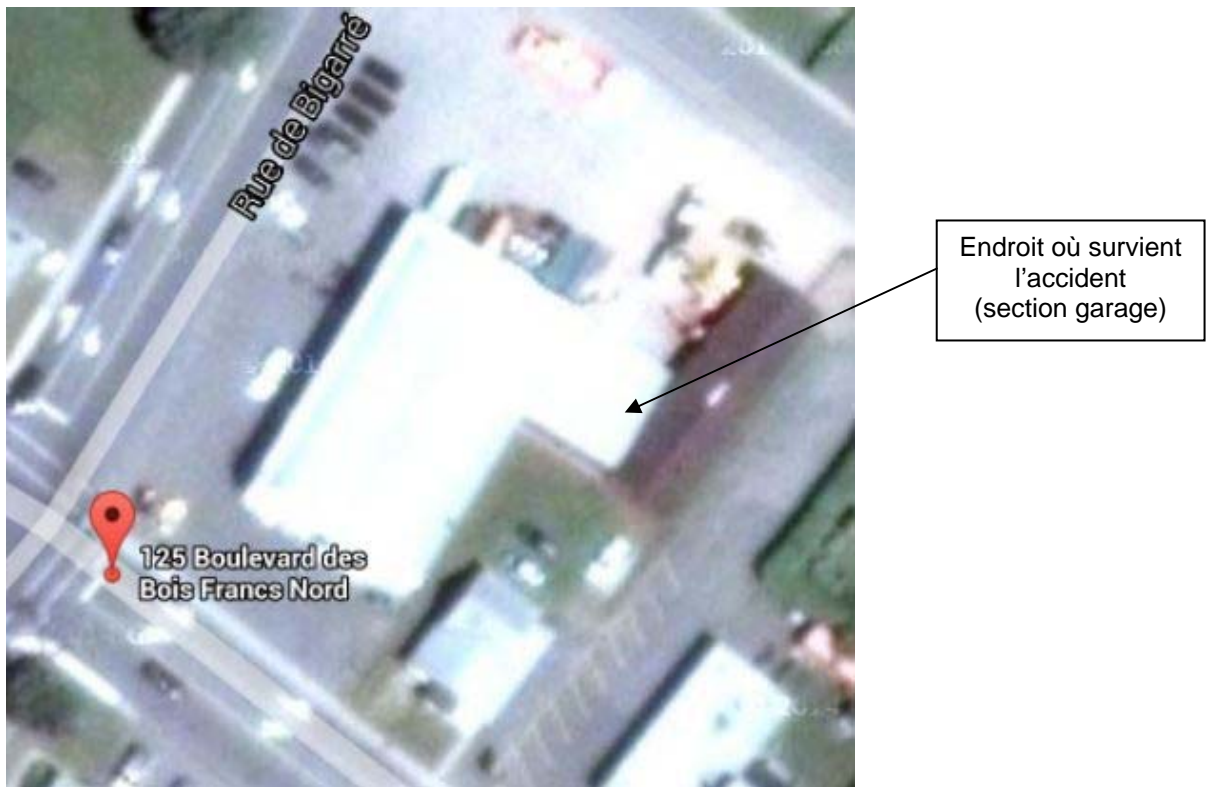


Photo 2 – Vue aérienne du bâtiment
(Source : Google maps)

3.2 Description du travail à effectuer

Les équipements qui sont loués par Location d'Outils Victo inc. nécessitent tous un entretien périodique. Parmi ces équipements, les plates-formes élévatrices automotrices sont des équipements dont l'inspection et l'entretien doivent être faits de façon journalière, mensuelle et annuelle.

L'équipement à l'origine de l'accident est une plate-forme élévatrice automotrice de marque Plafolift, modèle PH34 4X4 portant le numéro de série SR34MH2D1016930. Cet équipement est reconnu chez l'employeur comme étant la plate-forme élévatrice automotrice #5, illustrée sur la photo 3.



Photo 3 – Plate-forme élévatrice automotrice à l'origine de l'accident
(Source : CSST)

Au moment de l'accident, la plate-forme élévatrice automotrice a déjà reçu son inspection annuelle et le travailleur s'affaire à peindre certaines pièces de l'équipement.

L'accident survient au moment où le travailleur couvre les ciseaux de la plate-forme élévatrice automotrice à l'aide de plastique pour protéger cette partie contre les éclaboussures de peinture.

4. ACCIDENT : FAITS ET ANALYSE

4.1 Chronologie de l'accident

Le 17 mars 2014, vers 7 h, monsieur B entre au travail. L'inspection annuelle de la plate-forme élévatrice automotrice #5 étant effectuée, le travailleur entame des travaux de peinture sur l'équipement.

Il commence par retirer certaines pièces de la plate-forme qu'il aura à peindre en noire, puis protège d'autres parties de l'équipement avec du ruban adhésif et des plastiques de manière à protéger les parties peintes en jaune contre les éclaboussures qu'il pourrait y avoir lors de la pulvérisation de la peinture noire.

Vers 15 h, le travailleur remonte légèrement la plate-forme pour faciliter l'accès à l'arrière de ce compartiment afin de protéger les ciseaux situés derrière le compartiment hydraulique en y installant un plastique. À ce moment, il s'appuie sur le dispositif d'abaissement d'urgence et la plate-forme redescend, lui coincant la tête entre le dessus du compartiment hydraulique et le dessous du plancher de la plate-forme.

Le travailleur est retrouvé vers 16 h, coincé dans cette position. Les secours sont immédiatement appelés. Il est dégagé de sa position et son décès est constaté sur place.

4.2 Constatations et informations recueillies

L'enquête nous a permis de retenir les éléments pertinents suivants :

- Deux personnes sont témoins de l'avancement des travaux au cours de la journée du 17 mars 2014. Il s'agit de monsieur A et de monsieur C. Les deux témoins mentionnent avoir vu monsieur B effectuer des travaux de peinture sur la plate-forme élévatrice automotrice. Ils mentionnent avoir vu, en début d'avant-midi, l'équipement levé avec la barre de sécurité (sommier) en place.
- Sur les lieux de travail, des sommiers servant de barres de sécurité destinées aux plates-formes élévatoires automotrices sont présents (voir photo 4). Ces pièces de métal ont été fabriquées à la demande de l'employeur. Elles n'ont pas été fournies lors de l'achat de l'équipement. Des traces visibles de leur utilisation sont présentes sur l'équipement à l'origine de l'accident, tel qu'illustré sur la photo 5.



Photo 4 – Sommier
(Source : CSST)



Photo 5
Traces laissées sur la structure de la plate-forme élévatrice par l'utilisation du sommier
(Source : CSST)

- Plus tard en matinée, l'équipement est rabaissé, une première couche de peinture a été donnée sur les pattes stabilisatrices de l'équipement et les commandes ont été débranchées.
- Sur la scène de l'accident, nous remarquons que du ruban adhésif est installé sur plusieurs parties de l'équipement dans le but de protéger certaines zones contre la peinture fraîche. Un plastique protecteur est également partiellement fixé derrière le compartiment hydraulique, protégeant en partie les ciseaux de l'équipement (voir photo 6).



Photo 6 – Plastique protecteur partiellement fixé
(Source : CSST)

- Dans le but de nous assurer du bon fonctionnement de la plate-forme élévatrice automotrice à l'origine de l'accident, une inspection complète de l'équipement a été commandée. Le rapport d'inspection se trouve à l'annexe B du présent rapport. Le rapport final de cette inspection nous indique que tout est normalement fonctionnel sur l'équipement. D'ailleurs, l'inspection annuelle en avait été faite le 10 mars 2014 par monsieur B. Cette inspection ne révélait, elle non plus, aucune anomalie, tant sur les fonctions et contrôles que sur le système hydraulique et le système de sécurité. Cette grille d'inspection est également présentée à l'annexe B du présent rapport.
- Lorsque le travailleur est retrouvé, son torse est appuyé contre le côté du compartiment hydraulique de la plate-forme élévatrice. Le bouton commandant le dispositif d'abaissement d'urgence est cassé, nous l'avons retrouvé tout juste à côté de la position où le travailleur est demeuré coincé (voir photos 7 et 8).



Photos 7 et 8 - Bouton cassé du dispositif d'abaissement d'urgence
(Source : CSST)

- Le bouton du dispositif d'abaissement d'urgence de la plate-forme élévatrice automotrice est de type interrupteur à maintien continu. Son activation envoie un courant électrique qui commande l'ouverture d'une valve, laissant ainsi passer l'huile hydraulique. Cette commande, une fois activée, laisse descendre la plate-forme par gravité.
- La Norme B354.2-01, *Plates-formes de travail élévatrices automotrices à l'article 4.8.3, Abaissement d'urgence*, mentionne que toute plate-forme élévatrice munie d'un système élévateur motorisé doit être fournie avec un dispositif d'abaissement d'urgence placé à un endroit pratique au niveau du sol.

- La même Norme, à l'article 4.8.2, *Commandes inférieures*, mentionne notamment que les commandes inférieures doivent être faciles d'accès à partir du sol et doivent être protégées contre toute activation autre que celle amorcée par l'opérateur.
- À l'article 5.4.1, *Mesures de sécurité relatives à l'entretien*, on y mentionne notamment qu'avant de commencer les réglages et les réparations de la plate-forme élévatrice, le système élévateur et la plate-forme doivent être abaissés complètement, si cela est possible, ou alors fixés en place à l'aide de blocs ou de sommiers pour empêcher qu'ils ne tombent.
- Monsieur B agit à titre de mécanicien chez Location d'Outils Victo inc. depuis 2009. À son arrivée, le travailleur a de nombreuses années d'expérience comme mécanicien industriel. Son employeur mentionne qu'il est le travailleur qu'il envoie à toutes les formations offertes par les différents fabricants des équipements offerts en location. Ainsi, le travailleur a reçu les formations "mécanicien d'entretien" et "mécanicien d'inspection", offertes par Plafolift. Toutes les personnes rencontrées nous décrivent le travailleur comme étant le plus expérimenté et soucieux des règles de sécurité.

4.3 Énoncés et analyse des causes

L'analyse des informations recueillies nous amène à formuler deux causes pour expliquer l'accident.

4.3.1 Un travailleur est coincé lors de la descente inopinée d'une plate-forme alors qu'il effectue des travaux d'entretien sur une plate-forme élévatrice automotrice.

Le 17 mars 2014, monsieur B effectue des travaux d'entretien sur la plate-forme de travail élévatrice automotrice #5, de marque Plafolift. Les travaux qu'il effectue cette journée sont essentiellement des travaux de peinture sur l'équipement. En matinée, il travaille avec la plate-forme en position levée et des sommiers sont installés afin d'éviter une descente accidentelle de la plate-forme, conformément à l'article 5.4.1 de la Norme B354.2-01. Il redescendra ensuite la plate-forme à son plus bas niveau. Afin de protéger les pièces de l'équipement contre les éclaboussures de peinture noire qu'il pulvérise, le travailleur installe, à différents endroits, du ruban adhésif et des plastiques.

Au moment de protéger le ciseau de l'équipement, il relève la plate-forme suffisamment pour se donner plus d'espace afin d'installer le plastique protecteur derrière le compartiment hydraulique. À ce moment, son torse s'appuie contre le dispositif d'abaissement d'urgence. La plate-forme redescend donc et lui coince mortellement la tête entre le dessus du compartiment hydraulique et le dessous du plancher de la plate-forme.

Cette cause est retenue.

4.3.2 Le positionnement et la conception du dispositif de descente d'urgence de la plate-forme permettent son actionnement accidentel.

La Norme B354.2-01, *Plates-formes de travail élévatrices automotrices à l'article 4.8.3, Abaissement d'urgence*, mentionne que toute plate-forme élévatrice munie d'un système élévateur motorisé doit être fournie avec un dispositif d'abaissement d'urgence placé à un endroit pratique au niveau du sol.

La même Norme, à l'article 4.8.2, *Commandes inférieures*, mentionne notamment que les commandes inférieures doivent être faciles d'accès à partir du sol et doivent être protégées contre toute activation autre que celle amorcée par l'opérateur.

Le 17 mars 2014, monsieur B effectue des travaux d'entretien sur la plate-forme élévatrice #5. Vers 15 h, le travailleur s'appuie contre le dispositif d'abaissement d'urgence en tentant de mettre un plastique protecteur sur les ciseaux de la plate-forme élévatrice.

Si le dispositif d'abaissement d'urgence avait été conforme à l'article 4.8.2 de la Norme B354.2-01, par exemple, en étant encastré, son actionnement involontaire n'aurait pas été possible. Nous concluons donc que son positionnement et sa conception ont permis son actionnement accidentel, entraînant le décès du travailleur.

Cette cause est retenue.

5. CONCLUSION

5.1 Causes de l'accident

L'analyse des informations recueillies nous amène à formuler deux causes pour expliquer l'accident :

Un travailleur est coincé lors de la descente inopinée d'une plate-forme alors qu'il effectue des travaux d'entretien sur une plate-forme élévatrice automotrice.

Le positionnement et la conception du dispositif de descente d'urgence de la plate-forme permettent son actionnement accidentel.

5.2 Autres documents émis lors de l'enquête

Le rapport RAP0884988, émis le 19 mars 2014, fait mention d'une première visite des inspecteurs le 17 mars 2014 suite à l'accident de travail. Lors de cette intervention, les inspecteurs relatent les premières informations recueillies et demandent à l'employeur d'effectuer un rappel de sécurité à ses travailleurs sur l'utilisation des butées (sommiers) lors de l'utilisation sécuritaire des plates-formes élévatrices automotrices. Lors de cette même intervention, les inspecteurs demandent à l'employeur de protéger les dispositifs d'abaissement d'urgence afin de protéger leur activation accidentelle.

Le rapport RAP0884992, émis le 28 mars 2014, fait mention d'une visite de suivi le 27 mars 2014 au cours de laquelle les inspecteurs constatent que les correctifs demandés à l'employeur ont tous été apportés.

5.3 Suivi à l'enquête

Afin d'éviter qu'un tel accident se reproduise, la CSST demandera à l'Association de location du Québec, à l'Association de la construction du Québec, à l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec, à l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec ainsi qu'aux principaux syndicats de la construction d'informer leurs membres des conclusions de l'enquête.

ANNEXE A

Informations relatives au travailleur accidenté

ACCIDENTÉ

Nom, prénom : B

Sexe : masculin

Âge : [...] ans

Fonction habituelle : [...]

Fonction lors de l'accident : mécanicien

Expérience dans cette fonction : [...] ans

Ancienneté chez l'employeur : [...] ans

Syndicat : [...]

ANNEXE B

Rapports d'inspection de la plate-forme élévatrice automotrice



Victoriaville P.Q.

819-552 3322

<http://www.protekmechanique.com/>

Un service de bonne qualité

Monsieur Mathieu Vermot
CSST

Objet : Rapport d'inspection
Protek Mécanique – Serge Potvin, expert

10 avril 2014

Monsieur,

Tel que demandé, je vous remets le rapport d'inspection mécanique et hydraulique de la plate-forme élévatrice automotrice de marque *Plafolift*, modèle PH34 4 x 4 (numéro de série : SR34MH2D1016930).

Vous trouverez, ci-joint, la fiche d'inspection, mes observations d'expert et la feuille d'inspection mécanique et d'images.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, n'hésitez pas à me joindre.



Mes salutations distinguées.
Serge Potvin
Protek mécanique
<http://www.protekmechanique.com/>



Victoriaville P,Q

819-552 3322<http://www.protekmechanique.com/>**Un service de bonne qualité**

Rapport d'inspection
Protek Mécanique – Serge Potvin, expert
10 avril 2014

Référence :**Plate-forme élévatrice automotrice****Plafolift, modèle PH34 4 x 4**

(Numéro de série : SR34MH2D1016930)

Observations

Durant l'inspection mécanique visuelle, j'ai vérifié que tout se trouvait en bon état et parfaitement conforme.

Barrures du cylindre et *pînes*

Tout d'abord, j'ai vérifié les *pînes* du cylindre de levage et ses barrures. Je me suis assuré que l'attachement du solénoïde électrique installé sur le *lock valve* était correct. Il l'était.

Lock valve électrique

Cet élément sert à empêcher la plate-forme du ciseau de redescendre et l'huile du cylindre hydraulique de retourner au réservoir hydraulique.

Le filage

Ensuite, j'ai vérifié le filage électrique qui se rend au solénoïde électrique *lock valve* qui est fixé au bas du cylindre. Le tout était correct.

(Voir l'image du *lock valve* électrique)

Fuite d'huile

Puis, j'ai vérifié s'il y avait présence d'une fuite d'huile rattachée au cylindre hydraulique. Négatif, il n'y avait aucune fuite ni pour le *lock valve* ni pour les boyaux hydrauliques. Ces éléments se révélaient donc conformes, en bon état.



Protek mécanique

<http://www.protekmechanique.com/>



Victoriaville P,Q
819-552 3322
<http://www.protekmechanique.com/>

Un service de bonne qualité

Rapport d'inspection
Protek Mécanique – Serge Potvin, expert
10 avril 2014

Plate-forme

Pour que la plate-forme soit en mouvement, un courant électrique actionnant le *solénoïde valve* installé sur le *bloc lock valve* (bas du cylindre hydraulique) est nécessaire.

Bouton de descente

Si le bouton de descente est actionné, celui-ci transmet un courant électrique au *solénoïde valve*. Ainsi, ce dernier s'ouvre pour faire passer l'huile. Si personne n'accède au bouton de descente, il ne peut, en aucun cas, demander la descente de la plate-forme, car rien ne peut fonctionner sans énergie électrique envoyée au solénoïde. En d'autres mots, rien est activé, l'huile reste dans son réservoir hydraulique.

Enfin, le bouton de cette commande était fonctionnel et en bon état ainsi que tout ce qui s'y rattachait.

Bouton d'urgence

Le bouton de la commande d'urgence était, lui aussi, en bon état et fonctionnel.

Conclusions-expertise

Mes observations et mon expertise démontrent l'impossibilité d'une défaillance concernant l'équipement en question pouvant causer une descente spontanée et abrupte de la plate-forme élévatrice automotrice. Cette plate-forme de marque *Plafolift*, modèle PH34 4 x 4 (numéro de série : SR34MH2D1016930) se trouvait en bon état.



Protek mécanique
<http://www.protekmechanique.com/>

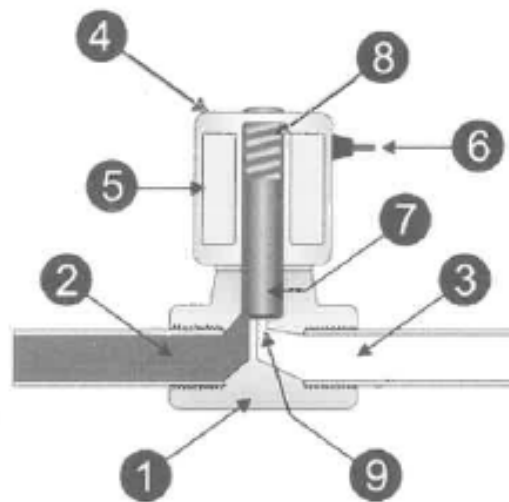


Solénoïde





Fonctionnement solénoïde Valve



- | | | |
|----------------|--------------------|------------|
| 1. Valve Body | 4. Coil / Solenoid | 7. Plunger |
| 2. Inlet Port | 5. Coil Windings | 8. Spring |
| 3. Outlet Port | 6. Lead Wires | 9. Orifice |





Victoriaville Tel 819-552-3322 Plateforme élévatrice

DATE J 19 M 03 A 2014

Rapport pour inspection

Annuel Journalier Accident

Client Location Victo Model PH34 Serie SR34MH2D1016930

B,T 1264 Équipement Heures 828 Dossier DPI4198044

Conforme OUI ou NON

1- A Niveau de carburant / B huile / C refroidissement / D Bouchon des réservoirs	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
2- A Structure / B craquer / C pourriture	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
3- A Fissure / B soudures / C , pine / D barrure ,	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
4- A Fuites huile moteur / B hydraulique / C liquide refroidissement / D essence / E diesel	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
5- A Silencieux / B fuites	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
6- A Filtre à air du moteur / B hydraulique / C diesel / D essence	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
7- A Porte / B Bar sécurité / C Garde fonctionnelle manquant	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
8- A Rouille excessif / B Sale / C Plancher Plateforme / D Marche pied	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
9- A Test de frein de stationnement /	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
10- A Roues et pneus / B Pneus solides -/	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
11- A Guides / B , Rouleaux / C POMPE hyd / D Moteur hyd	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
12- A Capacité de levage Soupape de réglage correct	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
13- A Numéro de série / B Plaque signalétique manquante / C visible	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
14- A Ascenseur (Plateforme) et délais de rabaissement sont t'il corrects	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
15- A Cylindres hydraulique / B, Fuites après l'opération	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
16- A Commande du boitier control / B câblage / C connecteur / D Switch /	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
17- A Switch urgence du bas fonction et abaissement travaille efficacement	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
18- A Commandes hydrauliques fonctionnent correctement	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
19- A Jacks et cylindre stabilisateur fonctionnement et (l'étanchéité)	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
20- A Batterie / B cosses / C corrosion / D câblage / E Relay	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
21- A Vérifier le bon fonctionnement d'interrupteurs URGENCE du boitier	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
22- A État General	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
23- A Tous les boulons / B attaches sécurité /	O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>

NOTE

Lors de l'inspection cette équipement était en bon état

TECHNICIEN

NO 0060198C

DATE 19-03-2014



CLIENT :

NUMÉRO D'UNITÉ : 1908-05

O=OUI N=NON R=RÉPARER NA=NON APPLICABLE				
FONCTIONS ET CONTRÔLES	O	N	R	NA
1. Retour des fonctions / Neutre	✓			
2. Barrure des contrôles / Neutre	✓			
3. État des contrôles	✓			
4. Fonction commande au pied				✓
5. Arrêt d'urgence sol / Panier	✓			
6. Toutes les fonctions sol / Panier	✓			
7. Descente manuelle / Auxiliaire	✓			
8. Synchronisation des mâts				✓
9. Indicateur de capacité				✓
10. Frein / Rotation & Déplacement	✓			
11. Contrôles de vitesse	✓			
PLATE-FORME				
1. Plate-forme bien fixée	✓			
2. Plancher / Rampe / Porte	✓			
3. Point d'attache de sécurité	✓			
4. Sections, aucune fissure Non endommagés / Déformés / Usés	✓			
5. Ecrous / Boulons / Goupilles / Arbres Cousinets / Barrures / etc.	✓			

CSA / CAN3 - B354.2-01

ÉCHAFAUDAGE HYDRAULIQUE

RAPPORT D'INSPECTION ANNUELLE

MANUFACTURIER : PLAFDI FT

MODÈLE : PH34

NOMBRE D'HEURES : 826

NUMÉRO DE SÉRIE : SR34MH201016930

O=OUI N=NON R=RÉPARER NA=NON APPLICABLE				
CHASSIS	O	N	R	NA
1. Ecrous de roues en totalité et serrés	✓			
2. Pneus adéquats installés	✓			
3. Pneus (Usure / Corde / Encroche / etc.)	✓			
4. Essieu oscillateur fonctionnel	✓			
5. Stabilisateur et système de retenue fonctionnent bien	✓			
MOTEUR ESSENCE OU DIESEL				
1. Accélérateur & RPM bien ajustés	✓			
2. Liquide des batteries ajusté	✓			
3. Indicateur de charge fonctionnel	✓			
4. Batteries acceptent la charge	✓			
5. Niveaux réfrigérants et huile	✓			
6. Filtres air et essence propres	✓			
7. Échappement exempt de fuite	✓			
HYDRAULIQUE & SYSTÈME DE SÉCURITÉ				
1. Composante / Système hydraulique exempt de fuite ou dommage	✓			
2. Filtres et huile hydraulique propre	✓			
3. Niveau d'huile des multiplicateurs	✓			
4. Bouchon / Remplissage du réservoir hyd.	✓			
5. Raccords / Conduits hyd. Exempt de fuite et d'usure	✓			
6. Connexions élec. Serrés / Corrosion	✓			
7. Composantes élec. fonctionnent	✓			
MANUELS ET DECALQUES				
1. Manuels, fonctionnement/sécurité et manuel de responsabilité dans la boîte d'entreposage	✓			
2. Décalques (Capacité/instruction de sécurité) installés et lisibles	✓			
GÉNÉRAL				
1. Aucune modification/Structure en générale Apparence / Test / Date d'inspec. Poinçonner	✓			

Le soussigné certifie que cette machine a été inspectée pour chacun des points d'inspection et que tous les écarts et les divergences ont été portés à l'attention du propriétaire et corrigés avant l'utilisation de la machine.

INSPECTÉ PAR :

SIGNATURE :

DATE : 10-3-2014



125, boul. des Bois-Francis Nord
Victoriaville, (Québec) G6P 1E6
Tél.: (819) 795-3000 • Télécopieur: (819) 795-4547
info@locationdoutilsvicto.com • comptabilite@locationdoutilsvicto.com
www.locationdoutilsvicto.com

Entretien

Machine : PLAFOLIFT: PH 34 # 5
Heures (compteur) : 826
Date : 18/12/2013

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Changé huile moteur + filtre | <input type="checkbox"/> Changé corde de démarrage |
| <input type="checkbox"/> Changé huile de base (plaque) | <input type="checkbox"/> Changé ____ courroie(s) |
| <input type="checkbox"/> Changé huile planétaire (pelle) | <input checked="" type="checkbox"/> Gonflé pneu _____ |
| <input checked="" type="checkbox"/> Changé filtre à Air | <input type="checkbox"/> Nettoyé filtre à Air |
| <input checked="" type="checkbox"/> Changé filtre à Fuel | <input type="checkbox"/> Nettoyé carburateur |
| <input type="checkbox"/> Changé bougie | <input checked="" type="checkbox"/> Graissage de la machine |

Autres :

Signature





CLIENT :

NUMÉRO D'UNITÉ :

n° 5

O-OUI N-NON R-RÉPARER NA-NON APPLICABLE				
FONCTIONS ET CONTRÔLES	O	N	R	NA
1. Retour des fonctions / Neutre	✓			
2. Barrure des contrôles / Neutre	✓			
3. État des contrôles	✓			
4. Fonction commande au pied				✓
5. Arrêt d'urgence sol / Panier	✓			
6. Toutes les fonctions sol / Panier	✓			
7. Descente manuelle / Auxiliaire	✓			
8. Synchronisation des mâts				✓
9. Indicateur de capacité				✓
10. Frein / Rotation & Déplacement	✓			
11. Contrôles de vitesse	✓			
PLATE-FORME				
1. Plate-forme bien fixée	✓			
2. Plancher / Rampa / Porte	✓			
3. Point d'attache de sécurité	✓			
4. Sections, aucune fissure Non endommagés / Déformés / Usés	✓			
5. Ecrous / Boulons / Goupilles / Arbres Cousinets / Barrures / etc.	✓			

CSA / CAN3 - B354.2-01

ÉCHAFAUDAGE HYDRAULIQUE

RAPPORT D'INSPECTION ANNUELLE

MANUFACTURIER :

MODÈLE : PH 34 4x4.

NOMBRE D'HEURES : 608

NUMÉRO DE SÉRIE SB 34M H20 101430

O-OUI N-NON R-RÉPARER NA-NON APPLICABLE				
CHASSIS	O	N	R	NA
1. Ecrous de roues en totalité et serrés	✓			
2. Pneus adéquats installés	✓			
3. Pneus (Usure / Cords / Encorche / etc.	✓			
4. Essies oscillateur fonctionnel	✓			
5. Stabilisateur et système de retenue fonctionnent bien	✓			
MOTEUR ESSENCE OU DIESEL				
1. Accélérateur & RPM bien ajustés	✓			
2. Liquide des batteries ajusté	✓			
3. Indicateur de charge fonctionnel	✓			
4. Batteries acceptent la charge	✓			
5. Niveaux réfrigérants et huile	✓			
6. Filtres air et essence propres	✓			
7. Echappement exempt de fuite	✓			
HYDRAULIQUE & SYSTEME DE SECURITE				
1. Composante / Système hydraulique exempt de fuite ou dommage	✓			
2. Filtre et huile hydraulique propre	✓			
3. Niveau d'huile des multiplicateurs	✓			
4. Bouchon / Renfleur du réservoir hyd.	✓			
5. Raccords / Conduits hyd. Exempt de fuite et d'usure	✓			
6. Connexions élec. Serrés / Corrosion	✓			
7. Composantes élec. fonctionnent	✓			
MANUELS ET DECALQUES				
1. Manuels, fonctionnementsécurité et manuel de responsabilité dans la boîte d'entreposage	✓			
2. Décalques (Capacité/Instruction de sécurité) installés et lisibles	✓			
GÉNÉRAL				
1. Aucune modification/Structure en générale Apparence / Test / Date d'inspec. Pointonner	✓			

Le soussigné certifie que cette machine a été inspectée pour chacun des points d'inspection et que tous les écarts et les divergences ont été portés à l'attention du propriétaire et corrigés avant l'utilisation de la machine

INSPECTÉ PAR :

SIGNATURE :



DATE :

29/01/2013

ANNEXE C

Liste des témoins et des autres personnes rencontrées

Monsieur A, Location d'Outils Victo inc.

Monsieur C, représentant, Location d'Outils Victo inc.

Monsieur D, mécanicien, Location d'Outils Victo inc.

Monsieur Marquis Tourigny, sergent aux enquêtes, Sûreté du Québec

Monsieur Pierre Bergeron, agent technicien en scènes de crimes, Sûreté du Québec

Monsieur Daniel Boisvert, agent, Sûreté du Québec

Monsieur Yannick Connolly, agent, Sûreté du Québec

Monsieur Pierre Bélisle, coroner